

Réunion Publique

INCLUSION SCOLAIRE

8 décembre 2021 à 13h30

UD-FO 53 - 10 rue du Dr Ferron

Laval

En présence de :

Clément Poullet, secrétaire général de la FNEC-FP FO (national)

Fabien Orain, secrétaire départemental FNEC-FP FO

Muriel Lageiste, AESH, représentante CHSCT

Frédéric Gayssot, PE directeur d'école, représentant CHSCT

Marie Pelaingre, secrétaire départementale SNFOLC, collègue, représentante CHSCT

Stève Gaudin, secrétaire départemental SNUDI- FO, PE, représentant CHSCT



Les enseignants, les AESH, les élèves et leurs familles n'ont pas à porter la responsabilité d'une défaillance de l'Etat dans la scolarisation des élèves en situation de handicap. L'inclusion scolaire, érigée en principe se fait au détriment de la prise en compte des besoins des élèves.

Oui à la scolarisation adaptée aux besoins des élèves, en milieu ordinaire chaque fois que c'est possible, en établissement spécialisé chaque fois que nécessaire ! Non à l'inclusion systématique et indifférenciée !

Force Ouvrière a toujours revendiqué une orientation et une compensation adaptées au handicap et/ou à la difficulté pour les élèves à besoins particuliers et la création de tous les postes et structures spécialisés à hauteur des besoins. Or l'inclusion scolaire, faisant suite à la loi de 2005 et « rendue nécessaire » par la Loi de Refondation Peillon dégrade les conditions de travail des enseignants et des AESH, ne tient pas compte des besoins particuliers des élèves en situation de handicap, met en porte-à-faux les familles, et remet en cause l'existence même des classes spécialisées et des structures spécialisées : ULIS, IME, ITEP, SEGPA, RASED, EREA... Aujourd'hui le ministre Blanquer va plus loin dans cette logique, dans le cadre de la loi pour une école de la confiance avec l'instauration des PIAL, la restructuration des pôles ressources et l'instauration de nouveaux services de l'inclusion scolaire.

Pour tous, enseignants des classes, directions d'écoles, élèves, ATSEM, AESH... les inclusions scolaires systématiques, conduisent à parfois à l'insécurité et à des conditions de travail intenable aussi bien pour les personnels que pour les élèves ! Le nombre de notifications MDA non respectées ne cesse de s'accroître et la situation se dégrade. Aujourd'hui, en Mayenne, plus de 100 élèves n'ont pas l'accompagnement auquel ils ont droit et des dizaines d'élèves sont partiellement scolarisés ou déscolarisés faute de place en IME ou en ITEP.

Enseignants, Parents, AESH, ATSEM, participez à cette réunion publique pour témoigner des situations que vous connaissez. Un état des lieux départemental vous sera présenté, ainsi que des retours et témoignages d'enquêtes, d'alertes auprès de la hiérarchie Education Nationale et de saisines du CHSCT Education Nationale.